

Une année 2018 marquée par un vrai changement pour l'épargne des français

Cette nouvelle année verra une évolution tant attendue par tous ceux qui devaient « cracher au bassin » chaque mois de juin, au motif qu'ils avaient su préserver et faire fructifier leur capital plus judicieusement que la majorité des contribuables : désormais, seuls les « rentiers de la pierre » seront concernés. Par ailleurs, grâce à la « flat tax » de 30 % sur les plus-values financières, tous seront logés à la même enseigne en cas de cession de titres, sans avoir à attendre leur taux d'imposition réel (d'autant plus élevé qu'ils auront travaillé efficacement par ailleurs...), pour connaître le montant exact de leurs gains.

Quelles conséquences en tirer ?

Bien sûr, il ne s'agit pas de brader son patrimoine immobilier qui continue à rapporter bon an mal an entre 3 % et 4 % hors frais annexes, rendement qui demeure intéressant, mais peut-être est-il enfin temps de revenir vers les placements financiers plus rentables et maintenant moins taxés.

A la Financière Lamartine nous gérons depuis plus de 25 ans des portefeuilles boursiers sous mandat, ou à travers des OPCVM (dont Lamartine Performance a réalisé un score de + 18,65 % depuis un an), mais pour ceux qui ne souhaitent pas s'exposer au risque des marchés, l'assurance vie reste un placement attractif, s'il est mis en œuvre astucieusement.

Utiliser une nouvelle approche de l'assurance vie

S'il conserve des avantages irremplaçables en cas de succession, les contrats d'assurance vie classiques ne rapportent plus grand-chose, guère plus de 2 % attendus en 2017, pour les meilleurs contrats en Euros, et la prochaine remontée des taux pourrait encore pénaliser à court terme ce rendement.

C'est pourquoi, avec nos partenaires nous avons défini un nouveau contrat destiné à combiner faible risque et rendement raisonnable, adapté aux besoins de ses souscripteurs.

Un contrat d'assurance-vie, multi usage, moderne et original.

Notre choix s'est porté sur une formule assurance-vie, combinant :

Une garantie issue de la supervision luxembourgeoise.

Une fiscalité attrayante, propre à un mécanisme original et moderne, donnant notamment la possibilité de bénéficier avant 8 ans de capitaux exonérés de toute taxation.

Un panel de fonds, permettant de répondre à tous les profils d'investisseur, donnant notamment accès à des supports financiers, sur mesure, parfaitement adaptés aux besoins de chacun.

L'équipe de la Financière Lamartine se tient à votre entière disposition pour vous présenter cette offre et la personnaliser suivant vos attentes